



Règlement du concours international de Guppys par couple à Etrechy (91) – France organisé par l'association EGS les 9 et 10 juillet 2016

Adresse : Espace Jean Monet : 15, boulevard des Lavandières - 91580 Etrechy.

- 1) Tout éleveur ou groupe d'éleveurs est admis à participer, ce qui implique **l'acceptation sans condition de ce présent règlement** :
- 2) L'inscription préalable des poissons est obligatoire. **Les participants indiqueront le nombre de garnitures présentées pour chaque concours avant le 26/06/2016 à minuit.** L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de garnitures par éleveur ou groupe d'éleveurs si nécessaire.
 - **Inscription par mail** : egs@dennnis94.fr
- 3) Seront jugées les garnitures de 1 mâle et 1 femelle (couple) assortis en taille et en couleur.
- 4) Le jugement sera fait conformément aux règles I.H.S 2014. Les garnitures seront divisées dans différents groupes selon les règles et standards IHS.
- 5) L'installation est composée d'aquariums de 12 litres :
 - eau pH 7,3, DH 21,
 - fond noir,
 - tubes fluorescents.
- 6) Une récompense sera remise à la meilleure garniture de chaque standard.
- 7) Les prix « meilleur poisson du concours » seront remis aux couples classés premiers dans chaque concours.
- 8) **Les poissons devront arriver impérativement avant 18h00 le 07/07/2016** et voyageront aux risques et périls de leurs propriétaires.
 - **Adresse de livraison** :
EGS – LE STREP
31, Grande Rue
91580 Etrechy
Téléphone : + 33 6 86 35 77 19
- 9) Les poissons présentés seront abandonnés au profit de l'E.G.S. dès leur enregistrement. Tout éleveur désireux de reprendre ses poissons versera 5 € par garniture lors de l'inscription, et ne pourra les reprendre que l'exposition terminée.
- 10) Les poissons présentés seront vendus au plus offrant et au profit de l'E.G.S. organisatrice du concours, le dimanche 10/07/2016 à partir de 14h00.
- 11) **Les décisions des juges seront sans appel.**